

18

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT CONFECTION DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES DE CUIR

PROGRAMME D'ÉTUDES
5247

**CONFECTION DE
VÊTEMENTS ET
D'ARTICLES DE CUIR**

PROGRAMME D'ÉTUDES
5247

© **Gouvernement du Québec**
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-0858

ISBN 2-550-36723-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

CONFECTION DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES DE CUIR

PROGRAMME D'ÉTUDES 5247

Le programme *Confection de vêtements et d'articles de cuir* qui conduit au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier d'**opératrice, opérateur, travail du cuir**

**Direction générale de la formation
professionnelle et technique**

REMERCIEMENTS

La production du présent document a été possible grâce à la collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de ce programme.

Milieu du travail

Pierre Bastien
Commission de la santé et de la sécurité du travail

France Bélanger
Studio Wallance

Micheline Chalut
Chaussures STC

Carole Francoeur
G.A. Boulet inc.

Anna Guerra
Cuir Di Capra International

Mireille Labrie
L'Entrepôt du cuir

Rita Langevin
Genfoot inc.

Vincenzella Pisano
Chaussures Grand

Germaine Roy
Sacs à main RO-EL

Jasmine Sirois
Dessinatrice de mode en tenue
vestimentaire de cuir

Diane Tremblay
Centre des métiers du cuir de Montréal

Dora Verret
Chaussures Régence inc.

Milieu de l'éducation

Nicole Allaire
Commission des écoles catholiques de
Montréal

Gaston Gagnon
Commission scolaire de Rivière-du-Loup

Jocelyne Lapierre
Commission scolaire Chomedey-de-Laval

Thérèse Trudeau
Ministère de l'Éducation

Marcel Vézina
Commission scolaire de la Jeune-Lorette

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Marc Beaudry
Responsable du secteur *Cuir, textile et habillement*
Direction générale de la formation professionnelle et technique

Janine Gomel
Responsable du secteur *Cuir, textile et habillement*
Direction générale de la formation professionnelle et technique

Conception et rédaction

Sylvie Dubois
Spécialiste de l'enseignement

Soutien technique

Michelle Larose
Conseillère en élaboration de programmes

Lucie Marchessault
Conseillère en élaboration de programmes

Francine St-Georges
Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Denise Charbonneau
Agente de secrétariat
Direction générale de la formation professionnelle et technique

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME.....	1
VOCABULAIRE	3
Première partie	
<hr/>	
1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES.....	7
2 BUTS DE LA FORMATION.....	9
3 COMPÉTENCES VISÉES	11
3.1 MATRICE DES OBJETS DE FORMATION.....	13
4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX	15
5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	17
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU.....	17
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	18
5.2.1 Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement.....	18
5.2.2 Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation	19
Seconde partie	
<hr/>	
Module 1 : MÉTIER ET FORMATION.....	23
Module 2 : MATIÈRES PREMIÈRES ET PRODUITS.....	27
Module 3 : MACHINES À COUDRE INDUSTRIELLES.....	31
Module 4 : PRÉPARATION DE PIÈCES DE CUIR	35
Module 5 : ASSEMBLAGE DES TIGES D'UNE PAIRE DE CHAUSSURES	39
Module 6 : CONFECTION DE PETITS ARTICLES	43
Module 7 : ASSEMBLAGE DES TIGES D'UNE PAIRE DE BOTTES	47
Module 8 : CONFECTION D'UN SAC À MAIN.....	51
Module 9 : RECHERCHE D'EMPLOI.....	55
Module 10 : CONFECTION D'UNE JUPE ET D'UN PANTALON.....	59
Module 11 : CONFECTION D'UNE VESTE.....	63
Module 12 : CONFECTION D'UN BLOUSON SPORT.....	67
Module 13 : RÉPARATION DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES DE CUIR.....	71
Module 14 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL.....	73

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Confection de vêtements et d'articles de cuir* a été conçu suivant un cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et d'évaluation.

La durée du programme est de 900 heures; de ce nombre, 690 sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 210 heures, à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 14 modules dont la durée varie de 30 à 120 heures (multiple de 15). Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et de l'enseignement correctif.

Le programme se divise en deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble de la formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième traite des compétences visées et le quatrième, des objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble intégré de connaissances, d'habiletés de divers domaines, de perceptions et d'attitudes permettant à une personne d'exécuter correctement une tâche ou une activité de travail ou de vie professionnelle.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à faire acquérir à l'élève. Ils permettent le regroupement d'objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et, le cas échéant, les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à quinze heures de formation.

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 14
Durée en heures : 900
Valeur en unités : 60

Confection de vêtements et d'articles de cuir
Code du programme : 5247

CODE		TITRE DU MODULE	DURÉE (h)	UNITÉS*
426512	1	Métier et formation	30	2
426524	2	Matières premières et produits	60	4
426534	3	Machines à coudre industrielles	60	4
426544	4	Préparation de pièces de cuir	60	4
426554	5	Assemblage des tiges d'une paire de chaussures	60	4
426564	6	Confection de petits articles	60	4
426574	7	Assemblage des tiges d'une paire de bottes	60	4
426584	8	Confection d'un sac à main	60	4
426592	9	Recherche d'emploi	30	2
426606	10	Confection d'une jupe et d'un pantalon	90	6
426618	11	Confection d'une veste	120	8
426626	12	Confection d'un blouson sport	90	6
426632	13	Réparation de vêtements et d'articles de cuir	30	2
426646	14	Intégration au milieu de travail	90	6

* Une unité équivaut à quinze heures de formation.

2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Confection de vêtements et d'articles de cuir* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont les suivants :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- Permettre à la personne d'exécuter correctement et avec des performances acceptables, au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités du métier.
- Permettre à la personne d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant l'acquisition ou le développement des habiletés ou des attitudes suivantes :
 - habiletés intellectuelles permettant de faire des choix judicieux;
 - capacité de résoudre des problèmes au moment de l'exécution des tâches;
 - capacité d'appliquer correctement les habiletés techniques nécessaires à l'exécution des tâches;
 - capacité de communiquer efficacement avec ses collègues et son employeur;
 - capacité de planifier son travail et d'en assurer le suivi;
 - renforcement des habitudes de précision, de concentration et de respect des normes;
 - renforcement des habitudes d'ordre et de propreté;
 - souci du respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle

- Favoriser la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la confection de vêtements et d'articles de cuir.
- Permettre la connaissance de ses droits et de ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Permettre une intégration harmonieuse au marché du travail.

Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Permettre une compréhension minimale des principes sous-jacents aux techniques utilisées.
- Permettre l'acquisition de méthodes de travail et le développement de l'initiative, de l'autonomie et du sens des responsabilités.
- Permettre le développement de l'habitude de s'auto-évaluer.
- Permettre le développement du goût de se renseigner sur tout ce qui se rapporte au métier et du souci de se tenir à jour.

Assurer la mobilité professionnelle de la personne

- Permettre le développement d'attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles.
- Permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.
- Permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3 COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Confection de vêtements et d'articles de cuir*, sont présentées dans le tableau qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales sont associées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Elles ont trait, entre autres, à l'application de principes techniques ou scientifiques propres au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de l'exécution des tâches.

Le tableau est à double entrée : il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (€) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (○) marque quant à lui un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

3.1 MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE	DURÉE	PROCESSUS					COMPÉTENCES GÉNÉRALES					TOTAUX		
				Prendre connaissance du travail à effectuer	Organiser son poste de travail	Coudre les pièces	Vérifier son travail	Évacuer les pièces	Établir des liens entre les matières premières et les produits assemblés	Utiliser des machines à coudre industrielles	Préparer des pièces de cuir	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION		
NUMÉROS	NUMÉROS															
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T							2	3	4	9			4	
	DURÉE		H						60	60	60	30				210
1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	S	30	△	△	△	△	△	○	○	○	○				
5	Assembler les tiges d'une paire de chaussures	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●					
6	Confectionner de petits articles de cuir	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●					
7	Assembler les tiges d'une paire de bottes	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●					
8	Confectionner un sac à main	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●					
10	Confectionner une jupe et un pantalon de cuir	C	90	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●					
11	Confectionner une veste de cuir	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●					
12	Confectionner un blouson sport	C	90	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●					
13	Réparer des vêtements et des articles de cuir	C	30	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●					
14	S'intégrer au milieu de travail	S	90	△	△	△	△	△	●	●	●	●				
NOMBRE D'OBJECTIFS		11													14	
DURÉE DE LA FORMATION			690													900

T : Type d'objectif
 C : Comportement (C)
 S : Situation (S)
 H : Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ● Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel

U - Entre les compétences particulières et le processus
 U - Entre les compétences générales et les compétences particulières

4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Confection de vêtements et d'articles de cuir* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences de chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au marché du travail.

- Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- S'intégrer au milieu de travail.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la confection de vêtements et d'articles de cuir.

- Préparer des pièces de cuir.
- Assembler les tiges d'une paire de chaussures.
- Confectionner de petits articles de cuir.
- Assembler les tiges d'une paire de bottes.
- Confectionner un sac à main.
- Confectionner une jupe et un pantalon de cuir.
- Confectionner une veste de cuir.
- Confectionner un blouson sport.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à sa polyvalence.

- Établir des liens entre les matières premières et les produits.
- Utiliser des machines à coudre industrielles.
- Réparer des vêtements et des articles de cuir.

5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées, conformément à leur présentation au chapitre 3. Ces compétences sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en fonction de comportements ou de situations et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en fonction d'un comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit les actions et les résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en fonction d'une situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées dans le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères pour les apprentissages préalables à ceux qui sont nécessaires pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2.1) ou des phases (voir 5.2.2) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves pour les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- **Les précisions ou les phases** de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.

- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse, ce qui permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

5.2.1 Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

L'objectif défini en fonction d'un comportement comprend six composantes. Les trois premières donnent une vue d'ensemble de cet objectif.

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme étant le comportement global attendu.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève durant l'épreuve permettant de vérifier si il ou elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une même compréhension de l'objectif.

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, le cas échéant. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

5.2.2 Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend six composantes.

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme étant une intention à poursuivre tout au long des apprentissages.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage telles :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'autoévaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, le cas échéant. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Seconde partie

MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 426512

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de
se situer au regard du métier et de la démarche de formation,
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de
mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre les particularités du projet de formation.
- Évaluer le choix de son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur les caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la confection de chaussures, de vêtements et d'articles de cuir : structure de l'industrie, lieux d'exercice du métier, principales tâches, conditions d'engagement et de travail et perspectives d'emploi et de rémunération.
- Prendre connaissance, au cours de visites d'entreprises, du contexte de travail, plus particulièrement en ce qui a trait aux aspects suivants : aménagements des lieux, personnel en poste, tâches, équipement et matériel utilisés.
- Participer à une mise en commun de l'information recueillie et discuter des différences entre les milieux de travail ainsi que des habiletés et des comportements nécessaires à l'exercice du métier.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer sur le projet de formation, plus particulièrement sur le contenu du programme d'études, la démarche de formation, les modes d'évaluation et la sanction des études.
- S'informer de l'équipement et du matériel en place ainsi que des règlements à respecter.
- Discuter en groupe du contenu du programme d'études, compte tenu du métier et de ses exigences.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

PHASE 3 : Évaluation du choix de son orientation professionnelle

- Analyser individuellement ses goûts et ses aptitudes en matière de travail et en vérifier la compatibilité avec les exigences du métier d'opératrice ou d'opérateur.
- Présenter son orientation professionnelle et les raisons qui justifient sa décision.
- Discuter avec l'enseignante ou l'enseignant du contenu de son résumé et du bien-fondé de son orientation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Organiser des visites en milieu de travail en prenant soin de les varier le plus possible.
- Organiser des rencontres avec des représentantes et des représentants de différents milieux de production.
- Mettre à la disposition des élèves la documentation et le matériel nécessaires à l'exécution des activités.
- Diriger la recherche de l'information sur le métier et le projet de formation.
- Prévenir les élèves de conserver leurs notes pour les utiliser au moment des discussions.
- Animer et encadrer les discussions de groupe.
- S'assurer que la vision du métier qui est présentée est juste et objective.
- Fournir un soutien éclairé et objectif à l'élève au moment du choix de son orientation professionnelle.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille de l'information sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime sa perception du métier au moment de la mise en commun de l'information recueillie.
- PHASE 2 :**
- Fait un examen sérieux et attentif des documents présentés.
 - Fait ressortir des liens entre le contenu du programme et les exigences du métier.
- PHASE 3 :**
- Résume les éléments justifiant son orientation professionnelle.
 - Discute du choix de son orientation professionnelle avec l'enseignante ou l'enseignant.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Information sur le métier, l'élève doit :

1. Trouver de l'information.
2. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.
3. Donner le sens de « qualifications requises au seuil d'entrée sur le marché du travail ».
4. Décrire les tests d'aptitudes professionnelles les plus courants.
5. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation, l'élève doit :

6. Distinguer les habiletés des aptitudes et des connaissances requises pour exercer le métier.
7. Décrire la nature, la fonction et le contenu du programme d'études.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 : Évaluation du choix de son orientation professionnelle, l'élève doit :

8. Distinguer les goûts des aptitudes et des champs d'intérêt.
9. Décrire les principaux éléments à considérer pour confirmer un choix d'orientation professionnelle.

MODULE 2 : MATIÈRES PREMIÈRES ET PRODUITS

Code : 426524

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **établir des liens entre les matières premières et les produits assemblés** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives.
- À partir d'échantillons de cuir naturel et synthétique, de doublures et d'entoilages.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Précision des distinctions et des associations.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Distinguer les cuirs naturels des cuirs synthétiques.
- B. Associer les types de cuirs naturels et synthétiques aux produits confectionnés.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Relevé précis des caractéristiques et des propriétés des cuirs.
- Reconnaissance juste des cuirs naturels et synthétiques.
- Association juste des types de cuirs et des produits.
- Relevé précis des avantages et des inconvénients de l'utilisation des types de cuir.
- Reconnaissance exacte des restrictions d'utilisation des cuirs naturels et synthétiques.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

C. Associer les types de doublures aux produits confectionnés.

- Association juste des types de doublures et des produits.
- Relevé précis des caractéristiques et des propriétés des doublures.

D. Associer les types d'entoilages aux produits confectionnés.

- Relevé précis des caractéristiques et des propriétés des entoilages.
- Reconnaissance exacte de la fonction d'un entoilage.
- Reconnaissance exacte des raisons à l'origine du choix d'un type d'entoilage.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :

1. Interpréter la terminologie relative aux cuirs naturels et synthétiques.

Avant d'apprendre à distinguer les cuirs naturels des cuirs synthétiques (A), l'élève doit :

2. Reconnaître l'origine d'une peau et ses différentes parties.
3. Décrire la constitution d'une peau.
4. Décrire les caractéristiques d'une peau.
5. Décrire les caractéristiques des cuirs synthétiques.
6. Reconnaître le sens d'étirement d'une peau.
7. Distinguer les procédés de transformation des cuirs naturels et synthétiques.
8. Différencier les teintes des cuirs naturels et synthétiques.
9. Décrire les étapes de transformation des cuirs.
10. Distinguer les différents procédés de tannage.
11. Décrire les étapes de production des cuirs synthétiques.

Avant d'apprendre à associer les types de cuirs naturels et synthétiques aux produits confectionnés (B), l'élève doit :

12. Énumérer les restrictions d'utilisation des types de cuirs.

Avant d'apprendre à associer les types de doublures aux produits confectionnés (C), l'élève doit :

13. Distinguer les types de matières textiles utilisés comme doublures et triplures.
14. Décrire les fonctions des doublures utilisées dans la confection de chaussures, de vêtements et d'articles de cuir.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à associer les types d'entoilages aux produits confectionnés (D), l'élève doit :

15. Distinguer les types de matières textiles utilisés comme entoilages.
16. Décrire les fonctions des entoilages dans la confection de chaussures, de vêtements et d'articles de cuir.
17. Associer des types d'entoilages à des utilisations particulières.

MODULE 3 : MACHINES À COUDRE INDUSTRIELLES

Code : 426534

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **utiliser des machines à coudre industrielles** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives.
- À partir d'échantillons et de matières premières.
- À l'aide de l'équipement approprié, d'accessoires et de petits outils.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des principes d'ergonomie.
- Respect des directives.
- Aménagement fonctionnel du poste de travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre connaissance des directives.
- B. Organiser son poste de travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation correcte des directives.
- Préparation correcte en fonction du type d'opération à effectuer.
- Préparation des accessoires appropriés.
- Planification et organisation efficaces du travail.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

C. Enfiler les machines.

- Respect des schémas d'enfilage.
- Manipulation soignée du fil.

D. Régler les fonctions des machines.

- Réglage approprié des fonctions.
- Programmation appropriée des machines automatiques.
- Anticipation juste de l'effet du réglage sur la couture.

E. Effectuer des coutures.

- Exécution appropriée des différentes formes de coutures.
- Contrôle efficace de la vitesse de la machine.
- Posture appropriée.

F. Procéder à l'entretien courant des machines.

- Lubrification appropriée des machines.
- Nettoyage minutieux des machines.
- Détection attentive de tout problème de fonctionnement.
- Réajustement rapide des fonctions dérégées par les vibrations.
- Respect de son champ d'intervention.

CHAMP D'APPLICATION

Machines à coudre industrielles servant à la confection de vêtements et d'articles de cuir.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance des directives (A), l'élève doit :

1. Interpréter la terminologie propre à chacune des machines.

Avant d'apprendre à organiser son poste de travail (B), l'élève doit :

2. Énoncer les règles de santé et de sécurité relatives à l'utilisation de l'équipement.
3. Énoncer les règles d'ergonomie relatives à l'utilisation de l'équipement.
4. Décrire les précautions à prendre pour éviter les lésions que peuvent entraîner des mouvements répétitifs.

Avant d'apprendre à enfiler les machines (C), l'élève doit :

5. Distinguer les catégories de machines industrielles utilisées pour coudre du cuir naturel et synthétique.
6. Associer les mécanismes des machines à la formation du point.
7. Distinguer les fonctions des différentes machines.
8. Distinguer les types d'aiguilles propres à chacune des machines.
9. Distinguer les accessoires en fonction du type de machine et du type d'opération à effectuer.
10. Interpréter des schémas d'enfilage.

Avant d'apprendre à régler les fonctions des machines (D), l'élève doit :

11. Évaluer le nombre de points au pouce nécessaire à un piquage.

Avant d'apprendre à effectuer des coutures (E), l'élève doit :

12. Évaluer visuellement des valeurs de coutures.
13. Décrire les principes de base d'économie de temps et de mouvement relatifs à l'utilisation d'une machine à coudre.
14. Décrire les critères de qualité des coutures droites, courbes et en angle.

Module 4 : PRÉPARATION DE PIÈCES DE CUIR

Code : 426544**Durée : 60 h****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
préparer des pièces de cuir
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives.
- À partir de matières premières.
- À l'aide de l'équipement servant à la préparation des pièces de cuir.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des principes d'ergonomie.
- Souci de la précision.
- Manipulation soignée des cuirs.
- Maintien d'une cadence de travail soutenue.

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

A. Couper des pièces à la main.

B. Parer des pièces.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Choix judicieux des outils de coupe.
- Vérification attentive de l'aiguisage des outils.
- Traçage précis des pièces.
- Application correcte des techniques de coupe.
- Précision de la coupe.

- Réglage approprié de la machine à parer.
- Application correcte des techniques de parage.
- Parage précis et régulier de la pièce.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

C. Remplir des pièces.

- Utilisation appropriée des outils de remplissage.
- Sélection judicieuse des ciments.
- Application correcte des techniques de remplissage manuel ou mécanique.
- Remplissage précis et régulier de la pièce.

D. Fixer des garnitures.

- Sélection appropriée des matrices.
- Choix judicieux de l'alêne.
- Poinçonnage approprié de la pièce.
- Disposition appropriée et rivetage précis des garnitures.

E. Teindre des tranches.

- Choix judicieux de la couleur.
- Nettoyage approprié de la pièce.
- Application uniforme de la teinture.
- Conformité entre la couleur de la tranche et celle de la pièce.
- Rangement ordonné des produits.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :

1. Interpréter la terminologie propre à la préparation des pièces.
2. Énoncer les règles de santé et de sécurité relatives à la préparation des pièces.
3. Énoncer les règles d'ergonomie relatives à la préparation des pièces.

Avant d'apprendre à couper des pièces à la main (A), l'élève doit :

4. Distinguer les méthodes industrielles de coupe.
5. Décrire le mode d'utilisation des outils de coupe.
6. Reconnaître les méthodes de disposition d'un patron sur une peau.
7. Utiliser des craies à tracer.

Avant d'apprendre à parer des pièces (B), l'élève doit :

8. Décrire le mode de fonctionnement d'une machine à parer.
9. Énumérer les critères de qualité d'un parage.

Avant d'apprendre à remplir des pièces (C), l'élève doit :

10. Décrire le mode de fonctionnement d'une machine à remplir.
11. Distinguer les méthodes industrielles de remplissage.
12. Énumérer les critères de qualité d'un remplissage.
13. Décrire la technique de remplissage à la main.

Avant d'apprendre à fixer des garnitures (D), l'élève doit :

14. Distinguer les types d'alènes.
15. Associer des matrices au type de garniture à fixer.
16. Décrire le mode de fonctionnement d'une machine à riveter.
17. Interpréter les critères de qualité propres à la pose de garnitures.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à teindre des tranches (E), l'élève doit :

18. Distinguer les types de teintures et de solvants.
19. Décrire les méthodes de nettoyage d'une surface destinée à recevoir de la teinture.
20. Décrire les caractéristiques de l'application correcte de teinture.

MODULE 5 : ASSEMBLAGE DES TIGES D'UNE PAIRE DE CHAUSSURES

Code : 426554

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **assembler les tiges d'une paire de chaussures** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives : feuilles de style et gamme d'opérations.
- À partir d'un prototype.
- À l'aide de l'équipement approprié, d'accessoires, de machines à préparer le cuir et de petits outils.
- À partir de pièces prétaillées, de matières premières et de garnitures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des principes d'ergonomie.
- Application de méthodes de travail efficaces.
- Manipulation soignée des cuirs.
- Conformité des produits et du prototype.
- Précision des coutures.
- Maintien d'une cadence de travail soutenue.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance du travail à effectuer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation correcte des directives.
- Reconnaissance exacte du modèle à produire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

B. Préparer le lot de pièces.

- Vérification attentive de la qualité des pièces.
- Séparation et regroupement exacts des pièces.
- Application appropriée des procédés de préparation des pièces.

C. Coudre ensemble les pièces.

- Réglage approprié des machines.
- Disposition appropriée des pièces sur le poste de travail.
- Organisation conforme aux opérations à effectuer.
- Respect de la séquence d'assemblage.
- Respect du temps alloué.
- Respect des normes de qualité de l'entreprise.
- Propreté des pièces cousues.

D. Vérifier la qualité du travail.

- Symétrie des éléments formant la paire.
- Comparaison attentive des produits avec le prototype.
- Comparaison attentive du nombre de pièces préparées et du nombre de paire assemblées.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :

1. Interpréter la terminologie propre aux chaussures.
2. Énoncer les règles de santé et de sécurité relatives à l'assemblage des tiges d'une paire de chaussures.

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail à effectuer (A), l'élève doit :

3. Distinguer les différents types de chaussures.
4. Distinguer les composantes d'une chaussure.
5. Interpréter la feuille de style utilisée pour l'assemblage de chaussures.

Avant d'apprendre à préparer le lot de pièces (B), l'élève doit :

6. Décrire la méthode de compostage des pièces.

Avant d'apprendre à coudre ensemble les pièces (C), l'élève doit :

7. Décrire les caractéristiques d'un poste de travail fonctionnel et sécuritaire.
8. Décrire les règles d'ergonomie relatives à la préparation d'un poste de travail.
9. Décrire le mode d'utilisation des machines servant à l'assemblage des tiges d'une paire de chaussures.
10. Décrire les étapes du processus d'assemblage des tiges d'une paire de chaussures.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité du travail (D), l'élève doit :

11. Interpréter les critères de qualité relatifs à l'assemblage des tiges d'une paire de chaussures.

MODULE 6 : CONFECTION DE PETITS ARTICLES

Code : 426564

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner de petits articles de cuir** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives : feuille de style et gamme d'opérations.
- À partir d'un prototype de portefeuille.
- À l'aide de l'équipement approprié, d'accessoires, de machines à préparer le cuir et de petits outils.
- À partir de pièces de cuir, de matières premières et de garnitures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des principes d'ergonomie.
- Coupe soignée des pièces.
- Préparation appropriée du cuir et des doublures.
- Manipulation soignée des cuirs.
- Conformité des produits avec le prototype.
- Régularité et précision des coutures.
- Respect du processus de confection.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Confectionner des portefeuilles.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pose soignée des biais.
- Positionnement approprié des boutons-pression et des rabats.
- Respect de la séquence d'assemblage.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

B. Confectionner des ceintures.

- Positionnement approprié des boucles.
- Pose soignée des œillets.

C. Confectionner des petits sacs souples.

- Exécution appropriée des coulisses.
- Pose soignée des cordonnets.
- Application précise des techniques de rivetage.
- Positionnement approprié des garnitures.
- Solidité des courroies.

D. Vérifier la qualité de petits articles de cuir.

- Comparaison attentive du produit avec les prototypes.
- Détection de tout écart par rapport aux normes de l'entreprise.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :

1. Interpréter la terminologie propre aux différents types de petits articles de cuir.
2. Énoncer les règles de santé et de sécurité relatives à la confection de petits articles.
3. Interpréter des patrons utilisés dans la confection de petits articles.

Avant d'apprendre à confectionner des portefeuilles (A), l'élève doit :

4. Décrire le mode d'utilisation des outils de coupe.
5. Décrire la méthode à appliquer pour effectuer un placement.
6. Énumérer les critères justifiant le choix d'une machine.
7. Interpréter la feuille de style utilisée dans la confection de portefeuilles.

Avant d'apprendre à confectionner des ceintures (B), l'élève doit :

8. Distinguer les différents types de ceintures.
9. Interpréter la feuille de style utilisée dans la confection de ceintures.
10. Décrire la méthode à appliquer pour composer les pièces d'une ceinture.

Avant d'apprendre à confectionner des petits sacs souples (C), l'élève doit :

11. Distinguer les différents types de sacs souples.
12. Interpréter la feuille de style utilisée dans la confection de sacs.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité de petits articles de cuir (D), l'élève doit :

13. Décrire les critères permettant d'évaluer la qualité du travail.

MODULE 7 : ASSEMBLAGE DES TIGES D'UNE PAIRE DE BOTTES

Code : 426574

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **assembler les tiges d'une paire de bottes** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives : feuilles de style et gamme d'opérations.
- À partir d'un prototype.
- À l'aide de l'équipement approprié, d'accessoires et de petits outils.
- À partir de pièces prétaillées, de matières premières et de garnitures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application de méthodes de travail efficaces.
- Conformité des produits avec le prototype.
- Précision des coutures.
- Maintien d'une cadence de travail soutenue.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance du travail à effectuer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation correcte des directives.
- Reconnaissance exacte du modèle à produire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

B. Préparer le lot de pièces.

- Vérification attentive de la qualité des pièces.
- Séparation et regroupement exacts des pièces.
- Application appropriée des procédés de préparation des pièces.

C. Coudre ensemble les pièces.

- Réglage approprié des machines.
- Disposition appropriée des pièces sur le poste de travail.
- Organisation conforme aux opérations à effectuer.
- Respect de la séquence d'assemblage.
- Respect du temps alloué.
- Respect des normes de qualité de l'entreprise.

D. Vérifier la qualité du travail.

- Propreté des pièces cousues.
- Vérification de la symétrie des éléments formant la paire.
- Comparaison attentive du produit avec le prototype.
- Comparaison attentive du nombre de pièces préparées et du nombre de paires assemblées.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissage, l'élève doit :

1. Interpréter la terminologie propre aux bottes.
2. Énoncer les règles de santé et de sécurité relatives à l'assemblage des tiges d'une paire de bottes.
3. Énoncer les règles d'ergonomie relatives à l'assemblage des tiges d'une paire de bottes.

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail à effectuer (A), l'élève doit :

4. Distinguer les différents types de bottes.
5. Distinguer les composantes d'une botte.
6. Interpréter la feuille de style utilisée pour l'assemblage de bottes.

Avant d'apprendre à préparer le lot de pièces (B), l'élève doit :

7. Décrire la méthode de compostage des pièces de bottes.
8. Distinguer les types de doublures utilisés dans la fabrication de bottes.
9. Décrire la méthode de pose des différents types de doublures.

Avant d'apprendre à coudre ensemble les pièces (C), l'élève doit :

10. Décrire les étapes du processus d'assemblage des tiges d'une paire de bottes.
11. Décrire les caractéristiques et le mode d'utilisation des machines servant à l'assemblage des tiges d'une paire de bottes.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité du travail (D), l'élève doit :

12. Interpréter les critères de qualité relatifs à l'assemblage des tiges d'une paire de bottes.

MODULE 8 : CONFECTION D'UN SAC À MAIN

Code : 426584

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner un sac à main** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives : feuille de style et gamme d'opérations.
- À partir d'un prototype.
- À l'aide de l'équipement approprié, d'accessoires et de petits outils.
- À partir de pièces prétaillées, de matières premières et de garnitures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application de méthodes de travail efficaces.
- Manipulation soignée des cuirs.
- Conformité du produit fini avec le prototype.
- Précision des coutures.
- Respect du processus de confection.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance du travail à effectuer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation correcte des directives.
- Reconnaissance exacte du modèle à produire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

A. Préparer le lot de pièces.

- Vérification attentive de la qualité des pièces.
- Séparation et regroupement exacts des pièces.
- Application appropriée des procédés de préparation des pièces.

B. Coudre ensemble les pièces du sac à main.

- Respect de la séquence d'assemblage.
- Respect du temps alloué.
- Application précise des techniques de confection et de rivetage.
- Installation appropriée des fermoirs et des garnitures.

C. Vérifier la qualité du travail.

- Propreté du produit fini.
- Comparaison attentive du produit avec le prototype.
- Détection de toute anomalie.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :

1. Utiliser la terminologie propre aux sacs à main.
2. Énoncer les règles de santé et de sécurité relatives à la confection de sacs à main.
3. Énoncer les règles d'ergonomie relatives à la confection de sacs à main.

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail à effectuer (A), l'élève doit :

4. Distinguer les différents types de sacs à main.
5. Distinguer les composantes d'un sac à main.
6. Interpréter la feuille de style utilisée pour l'assemblage d'un sac à main.

Avant d'apprendre à préparer le lot de pièces (B), l'élève doit :

7. Distinguer les différents types de doublures utilisés dans la fabrication de sacs à main.
8. Décrire les composantes de la structure intérieure d'un sac à main.
9. Décrire les types de fermetures et de garnitures utilisés dans la confection de sacs à main.

Avant d'apprendre à coudre ensemble les pièces du sac à main (C), l'élève doit :

10. Décrire les étapes du processus d'assemblage d'un sac à main.
11. Décrire le mode d'utilisation des machines servant à l'assemblage de sacs à main.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité du travail (D), l'élève doit :

12. Interpréter les critères servant à évaluer la qualité de l'assemblage d'un sac à main.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION**

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant
d'utiliser des moyens de recherche d'emploi
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de
mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Consulter des sources d'information.
- Planifier une recherche d'emploi.
- Préparer des documents pour la recherche d'un emploi.
- Expérimenter la recherche d'emploi.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation à la recherche d'emploi

- S'informer des étapes à suivre pour chercher un emploi.
- Prendre connaissance des sources d'information disponibles au moment de la recherche d'un emploi.
- Prendre connaissance des éléments devant être présents dans un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Déterminer les types d'entreprises susceptibles de correspondre à ses champs d'intérêt.

PHASE 2 : Application d'un plan de recherche d'emploi

- Planifier les étapes de sa recherche.
- Rédiger un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Effectuer les démarches prévues dans son plan de recherche.
- Participer à des simulations d'entrevues.
- Tenir un journal de bord faisant état des étapes du plan de recherche et des démarches effectuées.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

PHASE 3 : Évaluation de ses démarches et des moyens utilisés

- Évaluer l'efficacité de son plan de recherche.
- Présenter les résultats de son évaluation ainsi que le bilan de ses travaux et de ses démarches.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Mettre à la disposition des élèves la documentation nécessaire à l'exécution des activités.
- Fournir du soutien aux élèves.
- Animer et encadrer les discussions de groupe.
- Diriger les élèves vers les organismes susceptibles de les aider dans leur démarche.
- Organiser les activités de simulation d'entrevues et faire en sorte que chaque élève tire profit de cette expérience.
- Aider les élèves à s'auto-évaluer objectivement et à trouver des moyens de s'améliorer.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
 - Participe aux discussions de groupe.

- PHASE 2 :**
- Rédige un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
 - Participe aux activités.
 - Note, dans son journal de bord, les données relatives aux étapes de son plan de recherche et décrit les démarches effectuées.

- PHASE 3 :**
- Présente le bilan de son expérience.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, Application d'un plan de recherche d'emploi, l'élève doit :

1. Décrire les techniques de recherche d'emploi.
2. Expliquer dans quelle mesure les caractéristiques du marché du travail peuvent influencer sur son insertion au travail.
3. Indiquer les attitudes et les comportements à adopter pour faciliter le contact avec une employeuse ou un employeur.

MODULE 10 : CONFECTION D'UNE JUPE ET D'UN PANTALON

Code : 426606

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
confectionner une jupe et un pantalon de cuir
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives : feuille de style et gamme d'opérations.
- À partir d'un prototype de jupe.
- À l'aide de l'équipement approprié, d'accessoires et de petits outils.
- À partir de pièces prétaillées, de matières premières et de garnitures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application de méthodes de travail efficaces.
- Conformité des produits avec le prototype.
- Précision des coutures.
- Respect du processus de confection.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance du travail à effectuer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation correcte des directives.
- Reconnaissance exacte du modèle à produire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

B. Préparer le lot de pièces.

- Vérification attentive de la qualité des pièces.
- Séparation et regroupement exacts des pièces.
- Application appropriée des procédés de préparation des pièces.

C. Coudre ensemble les pièces du pantalon ou de la jupe.

- Réglage approprié des machines.
- Disposition appropriée des pièces sur le poste de travail.
- Organisation conforme aux opérations à effectuer.
- Respect de la séquence d'assemblage.
- Respect du temps alloué.
- Respect des normes de qualité de l'entreprise.

D. Vérifier la qualité du travail.

- Propreté du travail fini.
- Comparaison attentive du produit avec le prototype.
- Détection de toute anomalie.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail à effectuer (A), l'élève doit :

1. Distinguer les principaux types de jupes et de pantalons et utiliser le vocabulaire approprié.
2. Reconnaître les éléments composant un pantalon et une jupe.

Avant d'apprendre à coudre ensemble les pièces du pantalon ou de la jupe (C), l'élève doit :

3. Décrire les critères de qualité recherchés pour la confection de jupes et de pantalons.
4. Confectionner des poches.
5. Poser des fermetures à glissière.
6. Coudre des biais et des ceintures montées.
7. Faire des ourlets.
8. Surjeter des pièces.
9. Décrire la séquence d'assemblage des pièces d'une jupe et d'un pantalon.
10. Distinguer les types de finition propres aux vêtements de cuir.
11. Associer les types de finition à des types de vêtements.
12. Utiliser un fer à repasser industriel.
13. Décrire les critères de qualité d'un pressage.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité du travail (D), l'élève doit :

14. Énumérer les critères d'évaluation de la qualité d'une jupe et d'un pantalon.
15. Reconnaître des défauts de confection.

MODULE 11 : CONFECTION D'UNE VESTE

Code : 426618

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner une veste de cuir** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives : feuille de style et gamme d'opérations.
- À partir d'un prototype de veste.
- À l'aide de l'équipement approprié, des accessoires et de petits outils.
- À partir de pièces prétaillées, de matières premières et de garnitures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application de méthodes de travail efficaces.
- Manipulation soignée des cuirs.
- Conformité du produit avec le prototype.
- Précision des coutures.
- Respect du processus de confection.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance du travail à effectuer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation correcte des directives.
- Reconnaissance exacte du modèle à produire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

B. Préparer le lot de pièces.

- Vérification attentive de la qualité des pièces.
- Séparation et regroupement exacts des pièces.
- Application appropriée des procédés de préparation des pièces.

C. Coudre ensemble les pièces de la veste.

- Réglage approprié des machines.
- Positionnement précis des épaulettes, des entoilages, des galons de soutien et des renforts.
- Respect de la séquence d'assemblage.
- Respect du temps alloué.
- Respect des normes de qualité de l'entreprise.

D. Vérifier la qualité du travail.

- Propreté du produit fini.
- Comparaison attentive du produit avec le prototype.
- Détection de toute anomalie.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail à effectuer (A), l'élève doit :

1. Distinguer les types de vestes associés aux vêtements féminins et masculins.
2. Distinguer les composantes d'une veste.
3. Reconnaître les types de cuir utilisés pour la confection de vestes.
4. Interpréter la feuille de style utilisée pour l'assemblage d'une veste.

Avant d'apprendre à préparer le lot de pièces (B), l'élève doit :

5. Décrire les types d'entoilage utilisés dans la structure interne d'une veste de cuir.
6. Distinguer les types de cols utilisés pour les vestes de cuir.
7. Distinguer les types de manches utilisés pour les vestes de cuir.
8. Distinguer les types de poches utilisés pour les vestes de cuir.
9. Distinguer les types de découpes utilisés pour les vestes de cuir.
10. Décrire les types de boutonniers et de boutons utilisés pour les vestes de cuir.

Avant d'apprendre à coudre ensemble les pièces de la veste (C), l'élève doit :

11. Décrire les étapes du processus d'assemblage d'une veste.
12. Décrire le mode d'utilisation des machines servant à la confection de vestes de cuir.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité du travail (D), l'élève doit :

13. Interpréter les critères servant à évaluer la qualité de l'assemblage d'une veste de cuir.
14. Reconnaître les défauts de confection.

MODULE 12 : CONFECTION D'UN BLOUSON SPORT

Code : 426626

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner un blouson sport** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives : feuille de style et gamme d'opérations.
- À partir d'un prototype.
- À l'aide de l'équipement approprié, des accessoires et de petits outils.
- À partir de pièces prétaillées, de matières premières et de garnitures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application de méthodes de travail efficaces.
- Manipulation soignée des cuirs.
- Conformité du produit avec le prototype.
- Précision des coutures.
- Respect du processus de confection.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance du travail à effectuer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation correcte des directives.
- Reconnaissance exacte du modèle à produire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

B. Préparer le lot de pièces.

- Vérification attentive de la qualité des pièces.
- Séparation et regroupement exacts des pièces.
- Application appropriée des procédés de préparation des pièces.

C. Coudre ensemble les pièces du blouson.

- Positionnement précis des épaulettes, des entoilages, des gallons de soutien et des renforts.
- Disposition correcte des garnitures.
- Respect de la séquence d'assemblage.
- Respect du temps alloué.

D. Vérifier la qualité du travail.

- Comparaison attentive du produit avec le prototype.
- Détection de toute anomalie.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail à effectuer (A), l'élève doit :

1. Décrire les caractéristiques d'un blouson sport.
2. Distinguer les composantes d'un blouson sport.
3. Reconnaître les types de cuir utilisés pour la confection de blousons sport.
4. Reconnaître les types de garnitures utilisés pour les blousons sport.

Avant d'apprendre à préparer le lot de pièces (B), l'élève doit :

5. Décrire les caractéristiques des doublures utilisées dans la confection de blousons sport.
6. Distinguer les types de cols utilisés pour les blousons sport.
7. Décrire les caractéristiques des manches raglan.

Avant d'apprendre à coudre ensemble les pièces du blouson (C), l'élève doit :

8. Décrire le mode de confection de ceintures montées élastiques.
9. Décrire la méthode de pose d'écussons.
10. Décrire la méthode de pose de tricot à côtes en cuir.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité du travail (D), l'élève doit :

11. Interpréter les critères servant à évaluer la qualité de l'assemblage d'un blouson sport.
12. Reconnaître les défauts de confection.

MODULE 13 : RÉPARATION DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES DE CUIR

Code : 426632

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **réparer des vêtements et des articles de cuir** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de mises en situation et d'études de cas.
- À partir de directives.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Planification efficace du travail.
- Précision des coutures.
- Respect de l'intégrité du vêtement ou de l'article.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Appliquer des techniques de camouflage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix judicieux des cires et des teintures.
- Utilisation appropriée des accessoires d'application.
- Agencement esthétique des couleurs et des finis.
- Nettoyage approprié du vêtement ou de l'article.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

B. Changer des doublures.

- Détermination exacte des pièces à remplacer.
- Préservation du tissu au moment du retrait des pièces endommagées.
- Sélection du patron approprié à la pièce.
- Coupe et assemblage précis.

C. Changer des éléments défectueux.

- Repérage attentif des éléments défectueux.
- Retrait minutieux des éléments à remplacer.
- Choix d'un élément de remplacement approprié.
- Pose soignée du nouvel élément.

D. Remplacer des sections de vêtements.

- Réglage précis de la longueur des points.
- Choix judicieux du fil à utiliser.
- Sélection du patron approprié à la section à remplacer.
- Conformité de la nouvelle section avec l'ancienne.
- Précision des coutures.

Module 14 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Code : 426646

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de
s'intégrer au milieu de travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec la réalité de l'exercice du métier.
- Intégrer les connaissances, les habiletés et les attitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un stage en milieu de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation au stage en milieu de travail

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Effectuer des démarches pour obtenir une place de stagiaire.
- Prendre connaissance de l'organisation physique du lieu de stage.

PHASE 2 : Participation à des activités en milieu de travail

- Observer le contexte de travail : milieu socio-économique (produits et marché), associations professionnelles, structure de l'entreprise, équipement, évolution technologique, conditions de travail, relations interpersonnelles, santé et sécurité.
- S'intégrer à l'équipe de travail.
- Effectuer différentes tâches professionnelles ou participer à leur exécution.
- Tenir un journal de bord faisant état de ses observations et des tâches effectuées au cours du stage.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

PHASE 3 : Comparaison de ses perceptions de départ avec la réalité du milieu de travail

- Établir des liens entre ses interventions en milieu de travail et les connaissances acquises en cours de formation.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail et pratiques professionnelles.
- Discuter des conséquences du stage sur le choix d'un emploi (aptitudes, goûts et champs d'intérêt).

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les moyens permettant de favoriser le choix judicieux d'un lieu de stage.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- Favoriser l'observation et l'exécution de tâches professionnelles variées.
- Assurer l'encadrement périodique des élèves.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable au sein de l'entreprise.
- Intervenir efficacement et avec diligence en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges de points de vue ainsi que la possibilité d'expression pour tous les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 : ■ S'informe sur l'organisation pratique du stage et sur les responsabilités qui lui sont attribuées.

PHASE 2 : ■ Respecte les politiques de l'entreprise concernant les activités qu'on l'autorise à exécuter en tant que stagiaire ainsi que les horaires de travail.
■ Participe à l'exécution de tâches du métier.
■ Note dans son journal de bord ses observations sur les tâches exécutées.

PHASE 3 : ■ Fait part aux autres élèves de son expérience en milieu de travail.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, Participation à des activités en milieu de travail, l'élève doit :

1. Décrire les éléments à consigner en cours de stage.
2. Décrire le comportement à adopter en milieu de travail.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 : Comparaison de ses perceptions de départ avec la réalité du milieu de travail, l'élève doit :

3. Dresser une liste de ses aptitudes, de ses goûts et de ses champs d'intérêt.

Éducation

Québec 

17-1806-01